



Confédération  
Française des  
Travailleurs  
Chrétiens

# Fédération des Syndicats CFTC

## COMMERCE, SERVICES et FORCE de VENTE

---

Paris, le 06 janvier 2015

**Lettre recommandée avec AR**

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles L 2261-3 et L 2261-4 du Code du Travail, nous avons l'honneur de vous informer que notre organisation syndicale adhère en totalité et sans réserve, à la Convention Collective Nationale des Commissaires-Priseurs Judiciaires et Sociétés et Vente volontaires du 17 décembre 2008 ainsi qu'à ses avenants et annexes ayant le même champ d'application existant à ce jour.

Le présent courrier vaut notification de cette adhésion.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations distinguées.

**Copie pour Info.** : Direction Générale du Travail,  
SNECPJJ/CFTC.

---

34, Quai de la Loire - 75019 PARIS

Tél. 01 46 07 04 32 - Fax 01 40 05 91 10 - Courriel : [csfv@csfv.fr](mailto:csfv@csfv.fr) - [www.csfv.fr](http://www.csfv.fr)